Harcèlement moral et sexuel en entreprise : Sensibilisation générale

https://preprod.estim-formation.com/formation-harcelement-moral-et-sexuel-entreprise-sensibilisation-generale

Objectifs de la formation

- Comprendre ce qu'est le harcèlement moral, sexuel ou discriminatoire.
- Identifier les comportements constitutifs de harcèlement.
- Mettre en place actions de prévention et de lutte contre le harcèlement

Programme pédagogique

Comprendre le cadre juridique des différentes formes de harcèlement au travail

- Définir les différentes formes de harcèlement : moral, sexuel, lié aux agissements sexistes, discriminatoire et en distinguer les éléments constitutifs
- Connaitre les dispositions du Code Pénal et du Code du Travail sur ces divers types de harcèlement
- Rappeler les obligations de l'employeur en matière de harcèlement
- Repérer le rôle des instances représentatives du personnel et des autres institutions : Référent CSE ou CSE, Inspection du travail et médecin du travail

Reconnaître les signes de harcèlement

- Indicateurs comportementaux
- Indicateurs relationnels
- Signaux organisationnels
- Différencier harcèlement et conflits professionnels
- Harcèlement réel et caractérisé
- Analyse des comportements tolérés vs inappropriés.

Prévention du harcèlement sexuel et sexiste

- Trouver et mettre en place des solutions permettant d'agir concrètement face au harcèlement moral/sexuel
- Former les managers, puis les collaborateurs, à la nouvelle législation sur les diverses formes de harcèlement
- Organiser des actions concrètes sur le terrain, mettre en place une politique de lutte contre le harcèlement
- Compléter le programme annuel de prévention des risques, et le DUER
- Promouvoir l'égalité et le respect entre les sexes.
- Identifier les comportements inappropriés et comment y répondre
- Établir des règles claires sur les comportements attendus.
- Renforcer la communication interne sur les valeurs de l'entreprise.

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

- Membre de la direction : Manager
- Membres des services RH : DRH, RRH

- Membres représentants du personnel : CSE, CSSCT
- Tout employé intéressé

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

- Présentation pratique et concrète
- Études de cas et mises en situation.
- Support pédagogique et outils pratiques
- Jeux de rôle pour pratiquer des interventions.